CENTRE FEMININ DE PERFECTIONNEMENT TERRITORIAL ALPES DE RUGBY

LA CHARTE

La signature de cette charte par l'élève et ses parents atteste de son inscription définitive dans le Centre Féminin de Perfectionnement Territorial Alpes de Rugby du lycée Monge Chambéry
Elle implique l'acceptation des règles de fonctionnement suivantes :

- Attitude « positive » et exemplaire dans toutes les circonstances de sa vie scolaire (travail scolaire, relations dans la classe et dans la section avec ses camarades et ses professeurs)

HUMILITE ENGAGEMENT RESPECT sont la devise du CFPTR

- Participation aux différentes activités proposées dans le cadre du CPTRF
- Un planning allant de vacances à vacances sera remis une semaine avant les dites vacances à tous les élèves du CPTRF. Chaque semaine et chaque séance seront spécifiées*.
Ce planning devra être signé par les parents et fera référence en cas d'absence.
- Présence à toutes les séances d'entraînement ou aux cours théoriques prévus au planning, sauf en cas d'accord préalable du responsable de la section.
- Prise de licence UNSS et participation aux rencontres du championnat scolaire obligatoire
- Réponse aux convocations individuelles

* les plages horaires retenues pour le fonctionnement de la section sont :

- le lundi de 12h30 à 13h30 (facultatif) et de 16h à 18h
- le mardi de 10h30 à 12h (facultatif) et de 18h à 19h30
- le mercredi de 13h30 à 16h30
- le jeudi de 10h00 à 11h30 ou 13h et de 18h à 19h30

En cas d'absences répétées et injustifiées, l'exclusion de la section pourra être prononcée par l'administration du lycée. La même sanction pourra être prise, après entrevue avec les différents acteurs, en cas de comportement irrecevable ou d'insuffisance de travail scolaire.
Une mise à pied pourra être mise en place si des problèmes de scolarité apparaissent.

En contrepartie, le lycée Monge s'engage à maintenir un suivi permanent (scolaire, médical et sportif) de chaque élève de la section. En cas de difficultés, un soutien scolaire individualisé pourra être envisagé. M.GUICHANE, professeur d'EPS, responsable du CPTRF, assurera une liaison constante entre les professeurs, les parents ainsi que les éducateurs des clubs concernés.

Le responsable
Bertrand GUICHANE

Le proviseur,
Philippe BAUDEN

Je soussignée,…….
élève de la classe de……
déclare avoir pris connaissance de la charte
du CPTRF du lycée Monge et m'engage
à en respecter les règles de fonctionnement.

Fait à le

Signature

Je soussigné,…….
père, mère, tuteur de l'élève……..
déclare avoir pris connaissance de la charte d
du CPTRF du lycée Monge
et en accepte les règles de fonctionnement.

Fait à le

Signature